

## ATELIER 3

### Passage à l'âge adulte : conséquences juridiques et pratiques dans le contexte de l'asile

**Langue :** allemand

**Thème de l'atelier :**

Au cours des deux dernières années, le nombre de personnes requérantes d'asile mineures non accompagnées (RMNA) a fortement augmenté en Suisse. Selon la Convention relative aux droits de l'enfant, les RMNA sont des enfants jusqu'à leurs 18 ans et doivent être traité·e·s comme tel·le·s par les autorités suisses. Le droit d'asile suisse prévoit des mesures spécifiques pour leur procédure d'asile ainsi que pour leur hébergement et leur encadrement. Dès que l'enfant atteint la majorité, ces mesures de protection prennent fin, mais le passage à l'âge adulte est un processus et la suppression abrupte de ces mesures peut être difficile à vivre pour ces jeunes adultes. Lors de cet atelier, les personnes participantes auront la possibilité d'échanger sur ce sujet et de connaître des offres et des projets qui visent à faciliter le passage à l'âge adulte.

**Animation :** Sara García, responsable de l'équipe de la représentation juridique au centre fédéral pour requérant d'asile de Bâle, EPER

**Avec l'intervention de :**

- Florian Hadatsch, spécialiste Droits de l'enfant, Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein
- Pascal Brenner, directeur du Centre Erlenhof, foyer pour RMNA, canton de Bâle-Campagne
- Niklaus Freuler et Claudia Uebersax, membres du comité, Association PUMA (Parrainages de jeunes requérant·e·s d'asile)

**Public cible :**

- Assistantes sociales et assistants sociaux, éducatrices sociales et éducateurs sociaux, personnel des hébergements collectifs
- Personnes de confiance, représentation juridique
- Autorités compétentes en matière d'asile et de protection de l'enfant (SEM, offices cantonaux, LACC)
- Organisations de protection de l'enfance

**Objectifs :**

- Identifier les problèmes et les défis liés à la phase de transition susmentionnée
- Présenter des outils pratiques et des projets
- Identifier les bonnes pratiques et les solutions pour améliorer le soutien fourni aux RMNA durant cette phase
- Encourager l'échange d'expérience entre les différentes parties prenantes

**Questions clés pour les participantes et les participants :**

- Quelles sont les conséquences pratiques du passage à l'âge adulte en ce qui concerne l'hébergement, l'accompagnement, l'encadrement et l'éducation ?
- Quelles sont les questions qui se posent dans la pratique lorsque la procédure d'asile est achevée ? (levée des obstacles à l'exécution du renvoi)

- Comment peut-on impliquer les RMNA et la société civile dans les processus ? Quelles expériences et bonnes pratiques sont connues dans ce domaine ?

**Forme :** brève présentation des bases juridiques, jeu de rôle suivi d'une discussion et d'un échange d'expérience